

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

L'ensemble des fondateurs de l'association s'est réuni en assemblée générale constitutive le 20 mars 2004 à l'ENSSAT (École Nationale Supérieure des Sciences Appliquées et de Technologie) 6 rue Kerampont à Lannion (22300).

La liste des personnes présentes, au nombre de 42, a été dressée et est conservée comme annexe au présent procès-verbal.

M. Chak Chakka a été désigné président de séance.

M. Seureau Cédric a été désigné secrétaire de séance.

Le président de séance a rappelé que l'ordre du jour était de suivant :

- ◆ présentation du projet "Anciens" visant à la création de l'association ;
- ◆ réflexion sur les objectifs de l'association pour sa première année ;
- ◆ présentation et vote des statuts et du règlement intérieur ;
- ◆ vote du montant des cotisations ;
- ◆ élection du premier conseil d'administration ;
- ◆ présentation du site internet de l'association.

I) Choix des objectifs

L'assemblée générale constitutive privilégie les objectifs suivants pour la première année de l'association :

- ◆ poursuivre la mise à jour de la base des diplômés de l'ENSSAT ;
- ◆ organiser des rencontres entre membres : si organiser des rencontres régionales est peut-être ambitieux pour l'instant, des rencontres thématiques sont envisageables (vacances à thèmes, sorties sportives, ...) ;
- ◆ créer des publications internes à l'association : des newsletters peuvent être envoyées par mail aux membres le désirant, mais une communication écrite est peut-être plus nécessaire ;
- ◆ favoriser les relations entre les anciens élèves et les élèves-ingénieurs de l'ENSSAT (conférences, participation au comité de perfectionnement de l'école, ...).

II) Votes

Après débats entre les membres, le président de séance met aux voix les points suivants :

1) Choix du nom de l'association

L'assemblée générale constitutive adopte, avec 32 voix favorables et 5 abstentions, le nom "Association des Anciens Élèves de l'École Nationale des Sciences Appliquées et de Technologie". Le nom "Association des Diplômés de l'École Nationale des Sciences Appliquées et de Technologie" a obtenu 2 voix, et le nom "Association des Diplômés de l'École Nationale des Sciences Appliquées et de Technologie de Lannion" a obtenu 5 voix.

2) Présentation et vote des statuts

L'assemblée adopte, avec 42 voix favorables et 2 abstentions, les statuts qui lui ont été proposés.

3) Vote des cotisations

La cotisation est fixée par l'assemblée, avec 42 voix favorables et 2 abstentions, comme suit :

40 € pour les membres actifs ;

20 € pour les membres actifs à la recherche d'emploi ;

20 € pour les membres associés ;

5 € pour les élèves-ingénieurs de l'ENSSAT.

Pour rendre la cotisation moins chère aux couples d'anciens élèves, il est décidé d'effectuer une remise de 50% sur la seconde cotisation lorsque deux membres actifs sont domiciliés à la même adresse.

4) Présentation et vote du règlement intérieur

L'assemblée adopte, avec 42 voix favorables et 2 abstentions, le règlement intérieur qui lui a été proposé.

5) Élection du conseil d'administration

Avec 42 voix favorables et 2 abstentions, sont élus au conseil d'administration de l'association pour une durée d'un an :

- ◆ Mme Arnaud Carole, diplômée de l'ENSSAT en 2001 ;
- ◆ M. Bouvier Sébastien, diplômé de l'ENSSAT en 2001 ;
- ◆ M. Camus Sylvain, diplômé de l'ENSSAT en 2001 ;
- ◆ M. Chillet Daniel, diplômé de l'ENSSAT en 1992 ;
- ◆ M. Lepasant Emmanuel, diplômé de l'ENSSAT en 2002 ;
- ◆ M. Rossignol Christian, diplômé de l'ENSSAT en 1992 ;
- ◆ M. Seureau Cédric, élève-ingénieur de l'ENSSAT en seconde année ;
- ◆ M. Thoraval Erwann, élève-ingénieur de l'ENSSAT en troisième année ;
- ◆ M. Tribout Chris, élève-ingénieur de l'ENSSAT en seconde année.

À ces administrateurs élus se rajoute le membre de droit, conformément aux statuts. Il sera désigné au plus tôt par le directeur de l'école.

Il est dressé procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, signé par le président et le secrétaire de séance.

À Lannion, le 26 mars 2004.

M. Chak Chakra, membre associé

signature :

M. Seureau Cédric, membre associé et administrateur

signature :